



RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2007



Publication en février 2008



Immeuble Le Cheval Blanc
1, avenue Gantin BP 69
7 4 1 5 0 R U M I L L Y

Tél. : 04 50 01 87 00

Fax : 04 50 01 87 01

Mail : info@cc-canton-rumilly.fr

Site : www.cc-canton-rumilly.fr



Conformément aux obligations définies par l'article 40 de la Loi N°99-586 du 12 Juillet 1999 relative « au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale », ce rapport dont c'est la huitième édition a pour objectif de présenter la Communauté de Communes et ses activités.

Désormais établi sur l'année civile, ce rapport préparé par les services, est adressé par le Président, en début d'année 2008 au maire de chacune des communes membres accompagné du compte administratif.

Il doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune au conseil communautaire sont entendus.

Afin de vous apporter une information récente, cette 8ème édition du rapport d'activité de la Communauté de Communes présente les actions de la structure intercommunale de l'année 2007.

Vous en souhaitant bonne lecture et surtout bons débats !

Le Président,
A. FEPPON



Fonctionnement de la Communauté de Communes	p. 3
Instances	
Compétences	
Services	
Locaux	
Services à la Population	p. 6
Portage de repas à domicile	
Relais Itinérant Assistants Maternels et Parents	
Aménagement de l'Espace et Développement Economique	p. 10
Zones d'activités économiques intercommunales	
Animation partenariale	
Environnement	p. 12
SPANC	
Ordures ménagères	
Transports	p. 15
Transports scolaires	
Transports collectifs	
Logement	p. 17
OPAH	
Gens du Voyage	
PLH	
Loisirs/Tourisme	p. 19
Sentiers de randonnées	
Office de tourisme	
Communication	p. 20
Finances	p. 21
Délibérations du Conseil Communautaire	p. 26
SIGAL	p. 29

■ ■ ■ Fonctionnement de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes du Canton de Rumilly regroupe 18 communes pour une population estimée en 2006 à 26 012 habitants (source Observatoire départemental).

Lors de sa création, le 1er janvier 2000, la Communauté de Communes du canton de Rumilly s'est substituée au SITEA (Syndicat Intercommunal des Transports des Elèves de l'Albanais) dont elle a repris la compétence.

Situé entre le bassin annécien et l'agglomération d'Aix Les Bains - Chambéry en plein cœur de l'Albanais Haut-Savoyard, son territoire s'étend sur un espace préservé à prédominance rurale et agricole. Au centre de ce territoire, le pôle économique de Rumilly offre également toutes les prestations de services aux habitants de ce territoire. De plus, la Communauté de Communes bénéficie de desserte multimodale (SNCF, autoroute).

Depuis 7 ans, la Communauté de Communes a apporté une nouvelle dynamique cantonale tout en préservant l'identité de chaque commune.

■ Instances



Le **Conseil communautaire** se compose de 45 délégués titulaires et d'autant de suppléants issus des conseils municipaux des communes membres. Ses membres se sont réunis 9 fois en 2007 pour régler et délibérer sur les affaires de la Communauté de Communes.

Communes	Nombre de délégués	Titulaires
Bloye	2	Marcel PEILLAT, Maurice LAMARCHE
Boussy	2	Sylvia ROUPIOZ, Gilles PETELAT
Crempigny-Bonneguête	2	Victor THOME, Christine JOLIVET
Etercy	2	André BERTHET, René PETELAT
Hauteville sur Fier	2	Roland LOMBARD, Geneviève ALEXANDRE
Lornay	2	Emile COCHET, Philippe PERRON
Marcellaz-Albanais	3	Martine MANIN, Christiane DAUNIS, Michel BAUQUIS
Marigny Saint Marcel	2	Jean-Marc PELCE, Alain THOME
Massingy	2	Bernard GAY, Henri BOUCHET
Moye	2	Christian HEISON, Joanny CHAL
Rumilly	8	André FEPPON, Pierre BECHET, Marcel THOMASSET, Camille BEAUQUIER, Viviane BONET, Michel JOUVENOZ, Robert CONVERS, Michel BRUNET
Saint Eusèbe	2	Marcel MOREL, Marcel BOUVIER
Sâles	3	Pierre BLANC, Louis ANDRIEU, Mylène TISSOT
Thusy	2	Bernard BONNAFOUS, André BERTHET
Val de Fier	2	Maurice POPP, Serge DORGAL
Vallières	3	Christophe MARTIN, Michel CHARVIN, Jean-Claude JACCOUD
Vaulx	2	Christiane DUTRUEL, René BOCQUET
Versonnex	2	Hélène BUVAT, Guy BROISSAND

Le **bureau** comprend 19 membres (le président, 6 vice-présidents, un secrétaire et 11 membres) et le conseiller général. Il s'est réuni 13 fois pour préparer les conseils communautaires et pour débattre des projets de la Communauté de Communes.

L'**exécutif** (le Président et les vice-présidents) s'est réuni 14 fois en amont des bureaux.

Les **commissions** sont organisées en fonction des compétences de la Communauté de Communes et présidées par les vice-présidents. Elles ont en charge la préparation des projets et le suivi des actions. Les commissions ont un rôle de propositions au bureau.

■ Services à la population et communication : 1ère Vice-présidente : Mme Martine MANIN Groupe Communication	Nombre de réunions : 6 Nombre de réunions : 22
■ Aménagement de l'espace et développement économique : 2ème Vice-Président : M. Pierre BLANC	Nombre de réunions : 7
■ Finances : 3ème Vice-président : M. Emile COCHET	Nombre de réunions : 4
■ Environnement : 4ème Vice-président : M. Christophe MARTIN	Nombre de réunions : 7
■ Transports scolaires : 5ème Vice-président : M. Roland LOMBARD	Nombre de réunions : 3
■ Logement / Culture / Sport : 6ème Vice-président : M. Christian HEISON	Nombre de réunions : 6
■ Commission d'appel d'offres : Président : M. André FEPPON	Nombre de réunions : 4

Toutes les dates de réunion sont comptabilisées de septembre 2006 à décembre 2007.

■ Domaines de compétences

Outre les compétences obligatoires, les communes ont choisi aussi de mettre en commun au sein de la Communauté de Communes des compétences optionnelles et facultatives afin de mutualiser bon nombre d'actions sur le territoire.



Les compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace (SCOT)
- Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté (zones d'activités, développement touristique...)

Les compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement (Assainissement autonome, ordures ménagères, déchets de classe III...)
- Politique du logement et du cadre de vie (habitat, gens du voyage...)
- Politique culturelle et sportive

Les compétences facultatives :

- Transports scolaires
- Services à la population d'intérêt communautaire (portage de repas, relais assistants maternels...)
- Actions d'information et de communication

■ Services

Les effectifs de la Communauté de Communes 20 postes permanents et de 3 agents pour le SIGAL.

Les services administratifs

Accueil Secrétariat : Caroline D'ACUNTO et Isabelle TREHOUT

- **Administration Générale**
Directeur Général des Services : Franck ETAIX
- **Affaires juridiques / Marchés publics**
Responsable : Laurent DUMAS
- **Ressources Humaines**
Responsable : Maryline GARCIN
- **Finances / Comptabilité**
Responsable : Nathalie CHAVANEL
Assistante : Stéphanie JUGE
- **Communication**
Chargée de communication : Laëtitia ALLEON
- **Secrétariat de mairie itinérant**
Secrétaire de mairie itinérante : Audrey DAVIET
- **Développement local (SIGAL)**
Chargé de mission : Nicolas FAUDON
- **Habitat (SIGAL)**
Chargée de mission : Marie-Laure BOULET

Les services aux usagers

- **Transports scolaires**
Responsable : Michèle BONNET
Assistante : Laurence VALENTIN
- **Portage de Repas à Domicile**
Responsable : Maryline GARCIN
Assistante : Stéphanie JUGE
Agents de portage :
Isabelle BOURDON
Sylvie ALENTORAN
Nelly GOUDE
Emilie TRANCHANT
- **Service Public Assainissement Non Collectif**
Responsable : Eric GUERIN
Assistante : Emilie FLANDIN
- **Relais Itinérant Assistants Maternels et Parents**
Animatrices co-responsables :
Anne PATARD et Marie-Luce PERDRIX
- **Plateforme des services à domicile (SIGAL)**
Responsable : Anna DESCHAMPS
Assistante : Isabelle GRUBER
- **Office de tourisme**
Responsable : Aline ZANGER

Les **recrutements** et **mouvements de personnel** intervenus en 2007 :

- 1 attaché territorial - Service juridique et marchés publics - Adjoint au directeur
Création d'un poste à temps complet
- 1 rédacteur chef - Service Ressources humaines et portage des repas
Création d'un poste à temps complet
- 1 agent social polyvalent de 2e classe - Service Portage des repas / Transports / Entretien
Création d'un poste à temps non complet 26/35e
- Augmentation du temps de travail d'un agent social de 2e classe de 7/35e

La gestion administrative et financière du SIGAL est confiée à la Communauté de Communes du canton de Rumilly et à son personnel.

■ Locaux

Faisant suite à la délibération du 8 octobre 2007, le 21 décembre 2007, le Président de la Communauté de Communes a signé avec la société immobilière OGIC le contrat de réservation des futurs locaux dans l'Ancienne Manufacture des Tabacs à Rumilly. Le transfert des bureaux est prévu pour fin 2010.



Des travaux d'amélioration dans les locaux actuels de la Communauté de Communes ont été effectués dans le courant de l'été afin de recevoir le public dans de meilleures conditions.

■ ■ ■ Services à la population

■ Portage de repas à domicile

La livraison de repas en liaison froide est destinée aux personnes âgées de plus de 65 ans habitant sur le canton de Rumilly. Ce service créé en 2004 s'inscrit dans une démarche plus spécifique d'implication dans le maintien à domicile en contribuant au soutien des familles et en luttant contre l'isolement des personnes âgées.



Bénéficiaires

En 2007, 140 bénéficiaires ont bénéficié du service : 46% résidant sur des communes rurales et 54% sur la ville de Rumilly.

Le nombre de bénéficiaires inscrits est en légère baisse par rapport à 2006. Il est en diminution sur la ville de Rumilly et en augmentation dans les communes rurales.

Repas

103 repas ont été servis en moyenne par jour soit un total de 35 800 repas distribués en 2007.

Livraison

La distribution des plateaux se déroule du lundi au vendredi pour des repas 7 jours sur 7.

250 jours de livraison annuelle équivaut à 1 000 tournées. 4 tournées sont organisées par jour réparties le matin sur Rumilly et l'après-midi dans les communes rurales. Les livraisons sont effectuées à l'aide de 2 véhicules, ce qui représente une distance parcourue de 100 km par jour distribué et par véhicule. Le service s'est équipé d'un nouveau véhicule au premier trimestre 2007.

Tarifs des repas :

A partir du 1er avril 2007, le Conseil Communautaire a fixé les tarifs des repas, selon les conditions de ressources des personnes et du quotient familial du bénéficiaire, à :

- 4.76 € applicable à 50 % des bénéficiaires

- 5.56 € applicable à 30 % des bénéficiaires

- 6.57 € applicable à 20 % des bénéficiaires) par repas

- 9.34 € pour les personnes accompagnant le bénéficiaire



Animation

Pour les fêtes de Pâques, des poules en chocolat ont été distribués aux bénéficiaires.

L'opération des cartes de vœux et de menus confectionnés par les élèves des classes de maternelles et primaires a été reconduite à Noël.

Le Comité de suivi du portage de repas s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2007.

■ Relais Itinérant Assistants Maternels et Parents

Nouveau service de la Communauté de Communes, le Relais Itinérant Assistants Maternels et Parents a ouvert ses portes début février 2007 et a pris le nom de TROTIN'RAM en octobre.

■ Missions du relais

Lieu ressources pour les assistants maternels dits «indépendants» et pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans, le Relais est en charge de plusieurs missions :

- Information des assistants maternels et des parents sur le plan légal et réglementaire, sur le statut des assistants maternels
- Mise en relation des assistants maternels et des parents,
- Ecoute, soutien, médiation auprès des assistants maternels et des parents,
- Formation/professionnalisation des assistants maternels : intervention à thèmes, groupes d'échange, soirée de formation...
- Animations collectives pour les enfants avec les assistants maternels : jeux, découverte, socialisation...
- Observatoire des besoins en matière de petite enfance sur le territoire.

... avec une dimension fondamentale: la « neutralité ».

C'est un relais itinérant à l'échelle du canton, constitué par :

- un lieu fixe, siège du relais, situé de février à décembre 2007 dans les locaux du Conseil Général à la Maison du Département (déménagement prévu début 2008 au Cheval Blanc dans les locaux de la Communauté de Communes à l'annexe dans les anciens locaux de la subdivision de l'Equipeement au 1er étage).
- des temps d'accueil dans différentes communes du canton lors des animations destinées aux assistants maternels et aux enfants dont ils ont la charge.

■ Organisation et fonctionnement

- Les permanences téléphoniques :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13H30 à 15H
- Les animations collectives les matins de 9h30 à 11h30
- Des accueils personnalisés sur rendez-vous

■ Contacts du relais

1015 contacts (téléphoniques, rendez-vous, visites...) ont été recensés depuis l'ouverture du relais dont à l'initiative du public :

- Parents : 354
- Assistants maternels : 340
- Partenaires : 121
- Autres : 39

	Assistants maternels	Parents
Rumilly	99	129
Communes rurales	241	225
Total	340	354

■ Rendez-vous personnalisés

Les animatrices du Relais proposent aux parents et assistants maternels des entretiens individuels.

Au total, les animatrices ont conduit 99 rendez-vous individuels :

- 28 avec des assistants maternels ou personnes en cours de formation,
- 53 avec des parents
- 18 avec des partenaires

A ce chiffre, s'ajoute 43 autres entretiens qui ont eu lieu, à l'initiative des animatrices, principalement avec les élus du canton.

■ Réunions

1 réunion publique présentant la création du relais à Vallières le 26 janvier 2007, de sa prochaine ouverture au public et présentant la première animatrice recrutée. Sont aussi précisés les objectifs du relais, ses missions, les moyens qui lui sont donnés.

3 réunions de travail avec les assistantes maternelles les 1, 14 et 29 mars 2007

Tous les assistants maternels du canton ont été invités par courrier individuel à participer à l'une ou l'autre de ces trois réunions ayant pour objectifs :

- Prise de contact avec les deux animatrices du relais
- Recensement des besoins et attentes des assistants maternels pour établir ensuite les priorités du programme du relais.

Plus d'une centaine d'assistantes maternelles étaient présentes à l'une ou l'autre de ces réunions, sur environ 200 assistantes maternelles agréées sur le canton.



1 réunion de travail autour des Temps d'Animation Collectifs, le 5 septembre 2007

Les assistants maternels ont été conviés individuellement par courrier pour faire le point des animations ayant déjà eu lieu et de leurs attentes. Cinq assistantes maternelles étaient présentes

■ Animations collectives

Le Relais itinérant se déplace dans les communes du canton pour proposer aux assistantes maternelles et aux enfants des animations collectives, le matin.

Du 11 juin au 31 décembre, 41 matinées se sont déroulées dans les communes d'accueil sur les 49 initialement prévues. Certaines de ces animations ont été annulées par faute d'inscription d'assistants maternels.

En 2008, le relais se rendra en priorité dans les communes disposant de locaux disponibles et qui n'ont pas encore bénéficié de ces temps d'animation en groupe.

Communes	Nombre d'animations
Bloye	annulé
Etercy	6
Lornay	5
Marcellaz-Albanais	2
Marigny Saint Marcel	annulé
Massingy	3
Moye	2
Rumilly	11
Sâles	6
Vaulx	8
Total	41



■ Evénements du Relais

Spectacle pour enfants « Baluchon »

à l'espace Pierre Favre de Val de Fier, le 18 octobre 07

Une matinée à part dans le rythme quotidien, spectacle proposé aux assistantes maternelles du canton accompagnées des enfants dont elles ont la garde.

La compagnie « Rêves et Chansons » a proposé un moment de grande qualité auquel 22 assistantes maternelles et 38 enfants ont assisté.





Soirée-débat « Le repas dans tous ses états »

à la salle des Fêtes de Boussy le 20 novembre 2007 en partenariat avec les services prévention de la Mutualité Française et la mutuelle Radiancé.

Cette soirée a réuni 12 parents et 26 assistantes maternelles autour de la question de l'alimentation du jeune enfant.

Les interventions d'une diététicienne et d'une psychologue ont permis ensuite des échanges et questions.

■ Axes de travail du Relais

Le relais a travaillé autour de 3 principaux axes de travail en 2007 pour le développement d'actions de concertation, de communication et de partenariat.

1) des actions de concertation :

- avec les 18 communes du canton, notamment pour l'organisation des animations,
- avec la mise en place d'un comité de pilotage (4 réunions de cette instance), composé d'élus de la Commission Services à la Population,
- avec les services de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, référent pour les questions réglementaires.

2) des actions de communication à destination des familles et des assistants maternels :

- édition et distribution d'une plaquette de présentation du nouveau service,
- édition et distribution d'une lettre d'information « Trotin'Ram » adressée aux assistants maternels pour eux-mêmes et les parents des enfants qu'ils accueillent. 4 « numéros » édités en juin, septembre, novembre et décembre 07.

3) des actions de partenariat :

- réflexion et concertation avec les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Conseil Général,
- liens avec les responsables de l'Association des Assistantes Maternelles Indépendantes de l'Albanais,
- participation au réseau départemental des relais d'assistants maternels de la Haute Savoie,
- mise en place d'un groupe de travail Petite Enfance avec les personnes responsables de structures dans ce domaine sur le canton,
- participation à 2 Forums de l'Emploi (Rumilly et Meythet) pour présenter la profession d'assistant maternel.

■ Mise en place d'un logiciel informatique spécifique pour la gestion des relais

Le RAM s'est doté de « GRAM » un logiciel spécifique à la gestion des relais. Ce précieux outil de travail permet de gérer la liste des assistantes maternelles et leurs disponibilités, les différents contacts du relais, les temps d'accueil collectifs.

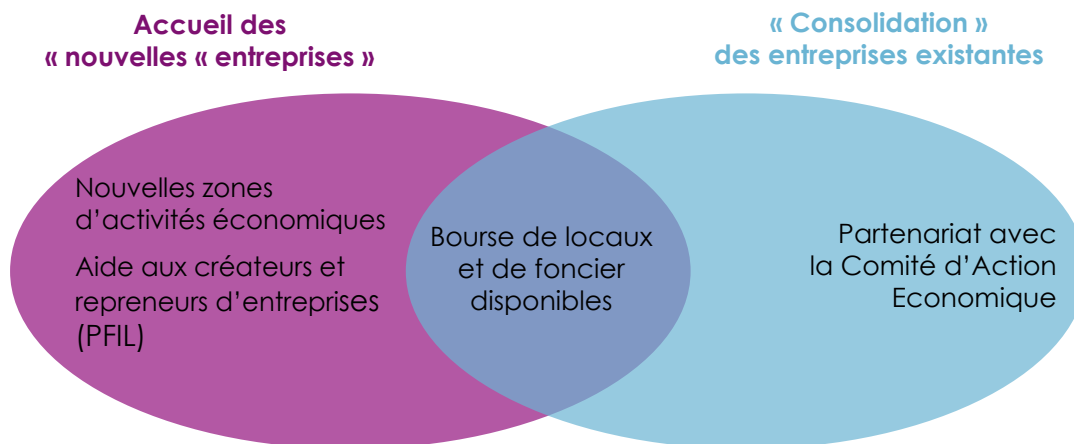
■ Prévention de la délinquance

La Communauté de Communes du Canton de Rumilly poursuit ses réflexions dans ce domaine, en partenariat avec la ville de Rumilly qui a mis en place un Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

A la suite de l'état des lieux réalisé en 2005/2006 sur la sécurité dans le canton de Rumilly, une main courante a été mise en place sur chacune des communes début 2007. Ce recensement exhaustif de tous les faits survenus permettra notamment d'établir un observatoire de la délinquance. Cet observatoire sera un outil essentiel dans la mise en place d'une politique intercommunale de prévention de la délinquance.

■ ■ ■ Aménagement de l'espace et développement économique

En matière de développement économique, la Communauté de Communes du Canton de Rumilly vise à répondre à deux objectifs principaux :



■ Zones d'activités économiques intercommunales

L'année 2007 a été essentiellement consacrée au lancement de la **négociation foncière confiée au cabinet Aménagement et Foncier" de Chambéry et visant à acquérir les terrains situés sur les zones de Petit Martenex et de Surchères** destinées aux zones d'activités économiques (ZAE).

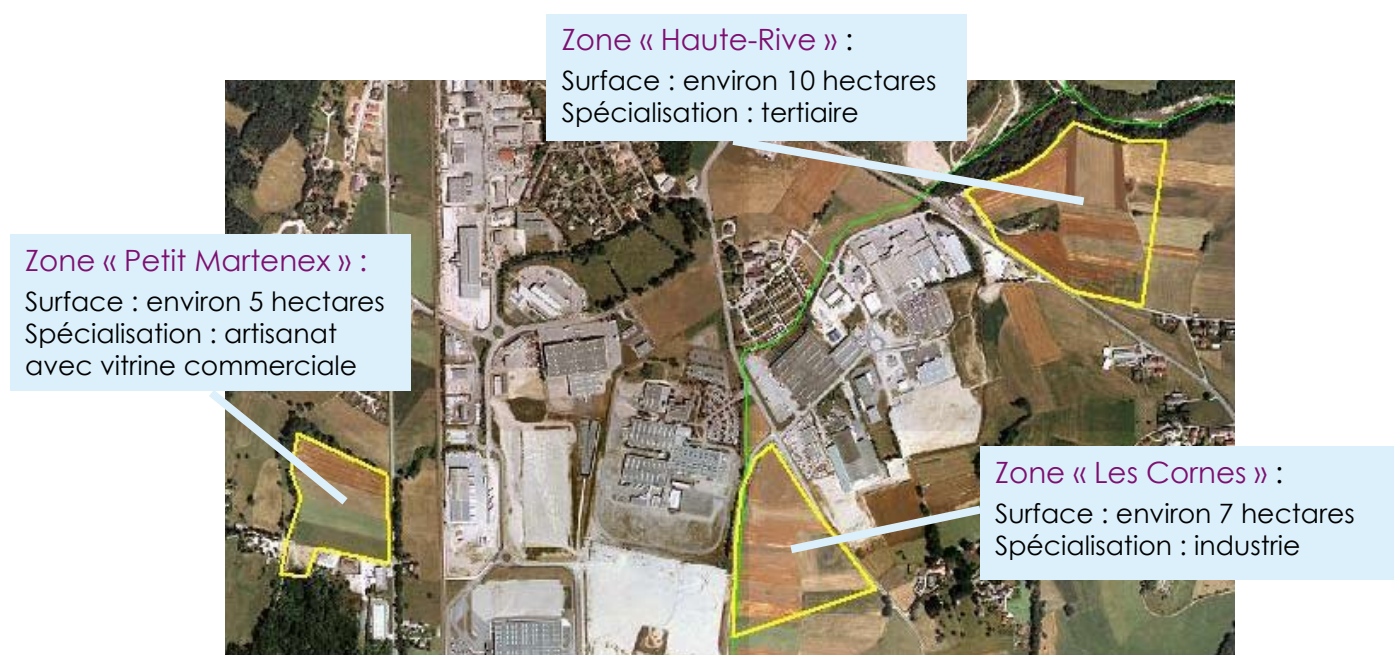
Les priorités de création de zones d'activités se portent aujourd'hui sur «Petit Martenex» à Rumilly et sur «les Cornes» à Marigny-st-Marcel.

■ ZAE « Petit Martenex » à Rumilly

Les négociations se poursuivront en 2008 et permettront suite à la délibération du conseil municipal de Rumilly fin 2007, d'acquérir des terrains situés au lieu-dit du « Petit martenex » et appartenant à la ville de Rumilly pour un montant total de 123 865 € pour une superficie de 18.485 m² soit 6,70 € m².

■ ZAE « Les Cornes » à Marigny Saint Marcel

Parallèlement des discussions ont été engagées avec la commune de Marigny-st-Marcel pour des projets de zones d'activités économiques intercommunales sur les secteurs des "Cornes" pour des activités industrielles et sur le secteur de "Haute-rive" pour des activités tertiaires.



■ Animation économique et partenariale

■ Comité d'Action Economique « Rumilly-Alby Développement » (CAE)



La Communauté de Communes a participé financièrement au développement du CAE à hauteur en 2007 de 22 400 € pour la mise en place d'actions telles que la bourse de locaux, l'accueil des porteurs de projets et l'animation d'actions collectives en faveur des entreprises existantes.

METIERS :

- OSERA = Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

EMPLOI :

- Forum des entreprises et de l'emploi
- Création puis assistance au groupement d'employeurs
- Participation au CTEF (contrat Territorial Emploi Formation)

PROMOTION ECONOMIQUE :

- Valorisation de l'image économique de l'Albanais
- Appui à la création et à la reprise d'entreprises

SERVICES :

- Offre de services : gardiennage, restauration d'entreprises...

INFORMATION DES ENTREPRISES :

- Volet commercial
- Bourse de locaux et de foncier disponible

FORMATION :

- Liens formation initiale/entreprises
- Programme de formation continue

ENVIRONNEMENT :

- Collecte et valorisation des déchets de l'activité économique

INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION :

- Positionnement sur les voies de communications existantes ou en projet et sur le développement de l'accès aux nouvelles technologies

Depuis fin 2007, 100 entreprises de l'Albanais sont désormais adhérentes au CAE.

■ Plateforme d'Initiative Locale (PFIL)

La Communauté de Communes a versé une participation de 16 900 € en 2007 à la PFIL du Bassin annécien d'Annecy dans le cadre de la convention signée le 16 janvier 2005.

La PFIL apporte des aides techniques et financières aux créateurs et repreneurs d'entreprises dans les domaines de l'industrie et des services aux entreprises de l'Albanais.

■ Promotion économique du territoire de l'Albanais

La fin de l'année 2007 a vu le **lancement d'une action partenariale associant les Communautés de Communes du Canton de Rumilly, du Pays d'Alby et du Canton d'Albens** en vue de mettre en place une promotion économique à l'échelle du territoire de l'Albanais.

Dès 2008, un bureau d'études sera recruté en vue d'accompagner les 3 structures dans cette démarche de projet.



■ ■ ■ Environnement

■ Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

■ Missions de contrôle du SPANC

Le SPANC a pour mission le **contrôle des installations d'assainissement non collectif** sur tout le territoire de la Communauté de Communes, que ce soient les contrôles de conception, de réalisation des nouvelles installations, de bon fonctionnement ou de diagnostic des installations existantes.

Il centralise les **demandes de vidanges** et coordonne les **opérations groupées de réhabilitation** dans les zones prioritaires.

Année	Conception	Réalisation	Bon fonctionnement	Diagnostics
2007	- Permis de construire : 126 - Certificat d'urbanisme : 47 - Déclaration de travaux : 9 - Permis de lotir : 6 - Rénovation/réhabilitation : 25	- Permis de construire : 44 - Réhabilitations : 48 - Déclarations de Travaux : 2	4	103
2006	- Permis de construire : 159 - Certificat d'urbanisme : 67 - Déclaration de travaux : 18 - Permis de lotir : 3 - Rénovation/réhabilitation : 95	- Permis de construire : 65 - Réhabilitations : 20 - Déclarations de Travaux : 1	1	67



Suite à la réforme du code de l'urbanisme, le circuit entre les Mairies et les services d'urbanisme instructeurs est maintenu pour assurer le contrôle de conception des dossiers.

Le SPANC a diffusé la plaquette (ci-contre) auprès des mairies pour informer les propriétaires de la procédure à suivre.

Conseils auprès des particuliers, des architectes, des professionnels de l'immobilier : plus d'une centaine de rendez-vous ont été assurés par le service.

■ Participations et rencontres

- Groupe de travail au GRAIE sur les projets des nouveaux arrêtés ministériels fixant les prescriptions et les modalités de contrôle en matière d'assainissement non collectif,
- Assises Nationales de l'assainissement non collectif de Cahors,
- Conférence régionale du GRAIE,
- Journées SATAA,
- Journée de formation à la SED (logiciel SAGA).

■ Organisation des tournées de vidange

En 2007, 168 inscriptions de vidange ont été prises par le SPANC (152 inscriptions en 2006).

Le SPANC a procédé au suivi de l'élimination des matières de vidange sur le canton. Les bordereaux de suivi des sous-produits issus de l'assainissement ont été vérifiés et analysés en partenariat avec la station d'épuration de Rumilly.

Le prix moyen pour la vidange d'une fosse de 3000L en 2007 est de 210 € TTC.

■ Opérations groupées de réhabilitation de l'assainissement non collectif

Opération groupée n° 5 :



En 2007, l'opération groupée n°5 a été lancée pour les hameaux d'En Siblet et d'En Grognet sur la commune de Vallières et pour les hameaux de Thusel et de Vers Courelle sur la commune de Saint Eusèbe.

Sur 96 diagnostics effectués, 90 installations ont été jugées non conformes à la réglementation actuelle.

Attribution des marchés

- Le bureau d'études DAEC pour la réalisation des études d'avant projet détaillé pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif au mois de juillet 2007 (74 réalisées).
- Act-Habitat pour l'animation et le suivi des dossiers de subventions au mois d'octobre 2007.

Bilan des opérations groupées	Points noirs	Etudes	Travaux
Opération groupée n°2 Marcellaz-Albanais, Boussy	37	31	26
Opération groupée n°3 Marcellaz-Albanais	47	47	30
Opération groupée n°4 Hauteville sur Fier	27	24	7
Opération groupée n°5 Vallières, Saint Eusèbe	90	74	-

■ Formation en assainissement non collectif des élèves de BTS Gestion et Maîtrise de l'eau (Poisy)

Dans le cadre de leur formation, les élèves de BTSA GEMEAU ont suivi un cours théorique et pratique du SPANC (visites sur le terrain) pour acquérir les bases en matière d'assainissement non collectif.

■ Rencontre avec les négociants et les fabricants de matériel pour l'assainissement non collectif

Présentation des nouveaux produits et retours d'expérience.

Mise au point par rapport à la nouvelle réglementation (DTU XP 64-1 de mars 2007).

■ Recrutement d'une technicienne à temps plein au 01/09/2007

Emilie FLANDIN a intégré le service après sa période d'apprentissage et l'obtention de son BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau.

■ Ordures ménagères

La Communauté de Communes détermine les modalités de financement des ordures ménagères. Elle a délégué la compétence opérationnelle des ordures ménagères au SITOA.

La collecte des déchets ménagers (ordures ménagères, collecte sélective, déchèteries) est effectuée par le SITOA qui adhère au SILA pour le traitement des ordures ménagères (incinération).



Pour l'année 2007, le produit attendu de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est d'un montant de 1 768 187 € soit une hausse de 0,19% par rapport à 2006.

■ PROJET : Centre de stockage des déchets inertes

Compétente pour « l'étude et la réalisation d'un Centre d'Enfouissement Technique de classe III », la Communauté de Communes a recruté un cabinet fin 2007, pour l'étude de faisabilité de ce projet.

Cette étude a pour objectif de :

- déterminer la capacité d'accueil nécessaire à ce type de déchets, en fonction des besoins existants sur le canton et les sites potentiels d'exploitation.
- définir les conditions techniques, réglementaires et financières de réalisation et de fonctionnement de cet éventuel centre de stockage. Les résultats de l'étude seront communiqués en 2008.

Les déchets inertes sont des déchets minéraux non pollués qui proviennent des activités de construction, de réhabilitation et de démolition des chantiers du bâtiments et des travaux publics (béton, pierres, sable, pavés, briques, tuiles, céramiques...). Ces déchets non nuisibles à l'environnement nécessitent des sites pour les stocker.

■ PROJET : Assainissement collectif

Au second semestre, un complément de l'étude financière lancée en 2005, a été impulsé par la Communauté de Communes en vue de réunir tous les éléments d'aide à la décision de prise de compétence en assainissement collectif.

Cette étude a pour orientation de mesurer les impacts financiers au niveau des investissements prévus par les communes et le niveau de fixation de la taxe nécessaire à l'équilibre financier.

Une première étude en 2005 avait permis de déterminer les conditions techniques, réglementaires et financières nécessaires à une prise de compétence de l'assainissement collectif.

■ ■ ■ Transports

■ Transports scolaires

Le service des transports scolaires, avec 2 065 inscriptions, a enregistré le plus grand nombre d'élèves transportés à la rentrée scolaire 2007.

Tarifs 2006/2007

Tarifs Abonnement scolaire

1 enfant	:	61 €
2 enfants	:	100 €
3 enfants et +	:	115 €



La **carte déclic'** rencontre un vif succès auprès des jeunes étudiants et élèves hors secteurs.

Pour l'année 2007, 36 jeunes ont bénéficié de la prise en charge par la Communauté de Communes de leur carte de transport.

Cette carte déclic' s'adresse à toutes les personnes qui ont entre 6 et 26 ans apprentis, jeunes scolarisés en dehors des dessertes scolaires existantes. La carte déclic' est délivrée par le Département de la Haute-Savoie.

Le montant pour chaque étudiant transporté est de 300 € + 10€ de carte déclic'

Contrôles sur les parkings

Les élus et les techniciens de la Communauté de Communes sont présents sur les parkings de Rumilly durant toute la 1^{ère} semaine de la rentrée scolaire et régulièrement au cours de l'année pour renseigner les élèves et s'assurer du bon fonctionnement des services.

Un effort important a été entrepris pour une meilleure signalétique des parkings.

Pendant l'année scolaire, des contrôles réguliers sur les parkings et sur les circuits sont également effectués par les services des transports scolaires.

Réunions avec les partenaires

- Conseil Général	:	3 réunions
- Transporteurs	:	5 réunions
- Chefs d'établissements	:	3 réunions
- Signalétique	:	14 réunions

Transporteurs

- L'ensemble des 90 services spéciaux (public scolaire) est géré par 11 transporteurs :

- 6 transporteurs titulaires des marchés
- 5 sous traitants.

- Les lignes régulières (tout public) sont gérées par 2 transporteurs (Savoies tourisme et Francony) et desservent les 5 lignes régulières et leurs doublages.

En 2007, un transporteur a eu un marché résilié à la suite de mauvaises exécutions de service.

Ce lot de services a été remis en appel d'offre. Depuis février 2007, c'est un nouveau transporteur qui effectue les services.

Les supports de communication

- **Le livret des horaires des transports :**

Le livret des horaires recense tous les horaires des lignes de transport. Il apporte une information claire aux élus et aux familles.

La lisibilité de ce guide en fait un document très apprécié par les utilisateurs. Ce guide est réactualisé chaque année.

- **Le guide des transports :**

Ce guide donne des renseignements pratiques sur les transports et leur mode d'utilisation.

Exercices de prévention

Les exercices de sécurité sont organisés par la Communauté de Communes en partenariat avec l'ADATEEP.

Ces exercices s'adressent d'abord aux élèves de 6ème, mais cette année les exercices de sécurité ont été élargis aux élèves de primaire et maternelle.

Bilan des exercices de sécurité 2007

09/01/2007 Primaire/Maternelle	Val de Fier
09/01/2007 Primaire Maternelle	Vernonnex
08/02/2007 Primaire/Maternelle	Thusy
20/04/2007 Primaire/Maternelle	Massingy et Hauteville/Fier
24/04/2007 Primaire/Maternelle	Menthonnex sous Clermont
26/11/2007 Collège Clergeon	Rumilly
27/11/2007 Collège Demotz	Rumilly
27/11/2007 Primaire/Maternelle	Boussy

Signalétique des points d'arrêts



89 panneaux ont pu être installés en 2007.

Actuellement le département de la Haute-Savoie procède à une étude de signalétique sur l'ensemble du département pour le réseau des lignes régulières.

Une réunion technique a eu lieu avec les services concernés. Une autre rencontre est à prévoir pour définir les compétences de chaque collectivité en matière de signalétique.

Réclamation et incidents

Le service des transports scolaires a enregistré 94 réclamations et incidents du 1er janvier au 31 décembre 2007 lignes régulières et circuits spéciaux compris.

Surcharge	Non respect des horaires	Absence de service	Non respect des arrêts	Incidents conducteurs/élèves
8	44	25	16	1

Aménagement des bureaux

Depuis septembre 2007, le service des Transports scolaires a changé de bureau et s'est installé dans l'ancienne salle de réunion. De plus, les travaux d'aménagement de l'accueil réalisés en été, offre un espace confidentiel pour recevoir les familles des élèves.

Permanences du service :

Mardi et mercredi après-midi : de 13h30 à 17h
Jeudi et vendredi matin : de 8h30 à 12h

En 2007, le collège le Clergeon a modifié ces horaires. En effet les cours du samedi ont été déplacés sur le mercredi matin. Ces modifications d'horaires ont entraîné un travail important au Service TS.

■ Transports collectifs

Affichage des horaires aux arrêts des bus

Un travail mené en étroite collaboration avec les transporteurs (Savoie Tourisme, Francony et Frossard) et le Conseil Général a contribué à la création et à l'homogénéité de grilles horaires des lignes régulières.

Ces fiches horaires réalisées en interne par le service communication ont pour objectif d'informer les usagers sur la direction des lignes et des horaires de passage. Elles seront apposées aux arrêts des lignes régulières et de leurs doublages scolaires par les transporteurs.

■ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'OPAH programmée sur une période de 3 ans s'achèvera en mars 2008.

■ Fréquentation des permanences et contacts établis

De janvier 2007 à janvier 2008 :

- 46 permanences ont été tenues à la Communauté de Communes
- 171 personnes se sont informées au lieu de permanence dont 95 nouveaux contacts (soit 56 %)
- 35 nouveaux contacts par téléphone et par mail
- 15 nouveaux contacts aux Journées de l'Habitat

Au total, 221 personnes ont été informées dont 145 nouveaux contacts.

■ Réhabilitation de logements

Propriétaires « occupants » :

En 2007, 36 logements ont été subventionnés
→ soit un total de 179 logements depuis 2004.

Constat :

- . Une part égale entre propriétaires occupants actifs et personnes âgées.
- . 50% des demandes émanant des personnes âgées concernent des travaux de maintien à domicile.
- . 36% des demandeurs ont des revenus inférieurs aux plafonds «très sociaux».

- Propriétaires « bailleurs » :

En 2007, 11 logements locatifs ont été subventionnés
→ soit un total de 65 logements depuis 2004.

Constat :

- . 1 logement en loyer libre
- . 7 logements conventionnés « intermédiaires »
- . 3 logements conventionnés « sociaux »
- 6 ont été créés dans des volumes vacants (transformation par changement d'usage) et 4 logements existants vacants ont été remis sur le marché

■ Bilan global de l'OPAH

Depuis fin 2003, l'OPAH a permis :

- la production de 25 logements à loyers modérés
- la remise sur le marché de 24 logements locatifs
- la création de 10 logements dans des volumes vacants, tous en loyers modérés.



■ Cellule de veille

La cellule de veille permet de lutter contre l'habitat indigne.

• Propriétaires « occupants » :

Plus de 30 cas recensés dont la situation semble précaire voire insalubre :

- 4 résidences principales réhabilitées et subventionnées
- 1 dossier en attente d'accord de subventions de l'ANAH et 1 dossier à déposer

• Propriétaires « bailleurs » :

Plus de 30 logements recensés, dont certaines situations encore non identifiées et un nombre important de logements potentiellement insalubres
. 12 logements réhabilités sur la commune de Rummilly

. 1 logement vendu et réhabilité par le nouvel acquéreur sur la commune de Vallières
une cessation de location d'un logement non décent suite à une mise en demeure.

■ Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH est un « outil » de mise en oeuvre de la politique intercommunale de l'habitat définie dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Albanais voté en avril 2005 par le SIGAL.

Il a pour objectif de planifier le développement sur le territoire de l'habitat sur un horizon de 20 ans.

Le PLH est défini autour de 5 axes :

- 1 : Maîtriser la croissance de l'habitat et la consommation foncière
- 2 : Garantir l'équilibre social de l'habitat
- 3 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti
- 4 : Répondre aux besoins en logement et en accueil pour les publics spécifiques
- 5 : Créer les instances et les outils de pilotage de la politique locale de l'habitat

Le PLH doit préciser le nombre de logements à construire, le type de logements (individuel, collectif, intermédiaire) la répartition entre logements locatifs et en accession à la propriété et la localisation de ces habitats en vue de rééquilibrer la production de logements aidés sur les communes.

Les étapes du PLH

Réalisation du diagnostic en commun avec les territoires associés (CDRA de l'Albanais, CDRA du bassin annécien et CDRA Usse et Bornes)

Mai 2007 : remise des diagnostics habitat aux mairies

Septembre 2007 : Remise des documents d'orientations stratégiques aux communes

Depuis octobre 2007 : Elaboration du programme d'actions

Courant 2008 : Lancement prévisionnel de la phase opérationnelle du PLH

■ Gens du voyage

Pour la 4ème année consécutive de fonctionnement, l'aire de grand passage a ouvert du 1er juin au 1er octobre 2007.

Bilan des stationnements 2007

- Aucun stationnement sur l'aire de grand passage en 2007.
- Les stationnements illicites :
 - . 2 stationnements de 10 et 20 caravanes à Boussy
 - . 1 stationnement de 25 caravanes à Vallières
 - . quelques caravanes au plan d'eau de Rumilly à côté des forains ont fait l'objet d'expulsion
- Les stationnements non illicites :
 - . En juillet, 2 réservations ont été faites sans stationnement effectif.

Durant l'été, plusieurs **dégradations** ont été constatées sur le site. Vols de grillage et de l'un des deux portails d'accès qui ont fait l'objet de dépôt de plainte et d'enquête judiciaire. Ces incivilités sont intervenues au cours de période de non-occupation du terrain.

■ Sentiers de randonnées

■ Balisage des circuits pédestres inscrits au PDIPR

Les six sentiers pédestres référencés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), « La Chapelle de Ligny », « La Montagne des Princes », « L'Ecureuil », « Le sanglier », « Les chemins de l'Albanais », « La Gélinotte ») seront équipés du mobilier de repérage défini par la Charte de balisage des sentiers de randonnée en Haute-Savoie.

La conception et la fourniture du matériel de balisage directionnel est pris en charge par le Conseil Général de la Haute-Savoie. La pose des socles en béton réalisés par un prestataire est financée par la Communauté de Communes.

■ Inscription au PDIPR du premier sentier VTT

La « Boucle des Portes de l'Albanais » proposée par la Communauté de Communes au Conseil Général a été inscrite et validée au PDIPR.

■ Office de tourisme

La Communauté de Communes participe au développement touristique du canton en contribuant financièrement au fonctionnement de l'Office de Tourisme et en développant des actions menées en partenariat.

■ Le partenariat avec l'Office de tourisme

Une subvention de fonctionnement de 50 000 € a été budgétisée en 2007 pour l'Office de tourisme. Sur le plan du personnel, la Communauté de Communes met à disposition de l'Office de Tourisme un agent qui assure les responsabilités administratives et techniques de l'OT. Sur l'aspect technique, les actions de partenariat consistent en la création, l'entretien et le balisage des sentiers de randonnées.



Fréquentation de l'OT en 2007

■ Nombre de visites :

- 4 680 personnes sont venues prendre des renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Rumilly dont 187 touristes de nationalité étrangère.
- 2 835 personnes au Chalet Informations des Jardins Secrets
- 1 636 personnes au Point d'Information d'Alby sur Chéran

■ Nombre d'appels téléphoniques :

Les agents de l'Office de tourisme ont renseigné 2 346 appels téléphoniques.

■ Les activités de l'Office de tourisme

L'Office de Tourisme organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année (journée du patrimoine, concours photos, visites guidées, balades pédestres et VTT, marché de l'Art...) et participe à des salons pour la promotion des activités touristiques de l'Albanais (Salon du tourisme à Roanne, Foire de Rumilly...).

■ ■ ■ Communication

■ Charte graphique



La Communauté de Communes revêt depuis le mois de juin un nouveau logo. Cette nouvelle identité visuelle renforce le caractère « territoire » avec l'apposition de la carte du territoire. Le vert exprime souligne l'aspect « rural ». Le triple C évoque le dynamisme et la diversité du territoire tout en rappelant le sigle. Les rivières sont soulignées par une pointe de bleu. Charte colorée pour un canton tout en couleur tourné vers l'extérieur.

La charte graphique a été conçue par l'agence Future Création a été mise en place et déclinée sur tous les supports d'information et de communication.

■ Publications

- Le **magazine d'informations de la Communauté de Communes**, « De ville en campagnes » : Deux numéros du magazine d'informations de la Communauté de Communes ont été publiés en 2007 en mai et en novembre. La conception graphique est réalisée par Future Création. Le magazine est distribué par deux agents directement dans les 10 000 boîtes aux lettres du canton et également à disposition dans les mairies.

- le **guide et le livret des transports scolaires** :

Le guide des transports et le livret des horaires ont été réactualisés et remis aux élèves et familles du canton à la rentrée scolaire.

- La **lettre d'informations du Relais Itinérant Assistants Maternels et Parents**, « Trottin'Ram »

Quatre éditions de la lettre du RAM ont été éditées et distribuées aux assistants maternels et parents du canton. Le RAM se charge de la rédaction trimestrielle du contenu et la maquette est réalisée en interne et reproduite à 600 exemplaires.

- La **plaquette du Relais Assistants maternels**

Une plaquette de présentation du Relais a été conçue par le service communication. Celle ci présente les missions et l'organisation du service.

■ Site internet et réseau extranet



■ Le **site internet** de la Communauté de Communes www.cc-canton-rumilly.fr a été mis en ligne début décembre 2007.

Le rubricage du site, la saisie et la mise en forme des contenus ont été réalisés par le service communication. L'agence Noé Interactive a été chargée de la production de la partie technique et informatique ainsi que de l'habillage graphique du portail. La mise à jour du site est assurée par le service Communication.

■ Le cahier des charges du **réseau Intranet/Extranet** a été validé avec l'Agence Noé Interactive au dernier trimestre 2007.

L'ouverture du réseau sera déployée progressivement en début d'année 2008.

■ Presse

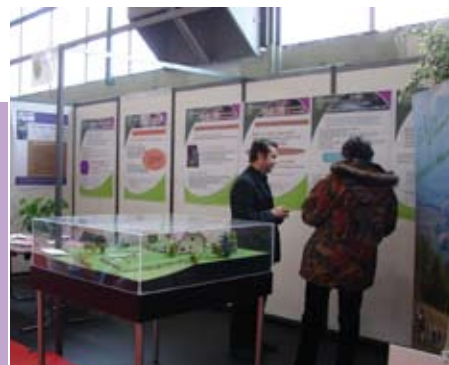
- Des **communiqués de presse** ont été transmis à la presse locale tout au long de l'année sur l'actualité des services de la Communauté de Communes (transports scolaires, portage de repas, RAM...).

La presse est invitée aux événements et manifestations organisés par la Communauté de Communes.

■ Evénements

La Communauté de Communes a participé à la 10^e édition du **salon des « Journées de l'habitat »** les 30, 31 et 1^{er} avril 2007 :

- Animation du stand de la Communauté de Communes et du SIGAL
- Réalisation des panneaux d'affichage présentant les différentes activités de la Communauté de Communes et les actions du Contrat de Développement de l'Albanais



Le métier d'Assistant maternel a été présenté par le Relais à l'occasion du **Forum des Entreprises et de l'Emploi** qui s'est tenu à Rumilly le mercredi 21 mars.

- . Réalisation d'affiches sur le métier d'assistant maternel et les conditions d'exercice
- . Participation à une table ronde « Les services à la personne »
- . Animation d'un stand

Le RAM a choisi le thème de l'alimentation des jeunes enfants pour l'organisation de sa 1^{ère} **conférence débat « le Repas dans tous ses états »**. Cette soirée destinée aux parents et assistants maternels a eu lieu dans la salle des fêtes de Boussy.

Le service Communication a été associé aux partenaires pour la préparation des supports visuels et presse de cette manifestation

■ ■ ■ Finances

Depuis sa création en l'an 2000, les services de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly se sont développés au fil des années afin de répondre au mieux aux besoins des habitants du territoire.

L'année 2007 met l'accent sur la montée en charge progressive de la Communauté de Communes par la mise en place de nouvelles actions qui portent notamment sur :

- les projets de création de zones d'activités économiques intercommunales,
- une étude sur un Centre d'Enfouissement Technique de Classe III,
- la prise de fonction d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) ouvert officiellement depuis le 5 février 2007,
- les actions de communication (Conception du site portail et du réseau extranet / intranet),
- La participation de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly à l'étude ressource en eau Chautagne,
- Les futurs locaux de la Communauté de Communes
- Le complément d'étude sur la prise de compétence d'assainissement collectif.

Bien que l'une des préoccupations des élus soit de restreindre l'incidence sur la fiscalité des habitants, des ressources complémentaires s'avèrent nécessaires afin de donner naissance aux nouveaux projets.

■ Orientations budgétaires

Les orientations budgétaires de l'année 2007 ont été débattues lors de la Commission des Finances du 8 février 2007, du bureau du 12 février 2007 puis du Conseil Communautaire du 26 février 2007.

Par souci de clarté et de « transparence », la commission des finances a opté depuis l'exercice 2003 pour une présentation par grands domaines de compétences, permettant ainsi de mettre en relief la politique budgétaire. La teneur du débat, qui n'a pas de caractère décisionnel permet ainsi d'anticiper quant aux priorités des choix budgétaires.

■ Budget primitif 2007

L'élaboration du Budget Primitif 2007, réalisée selon les principes définis lors du débat d'Orientations Budgétaires, a été présentée à la Commission des Finances ainsi qu'au Bureau respectivement aux dates du 8 et 12 mars 2007.

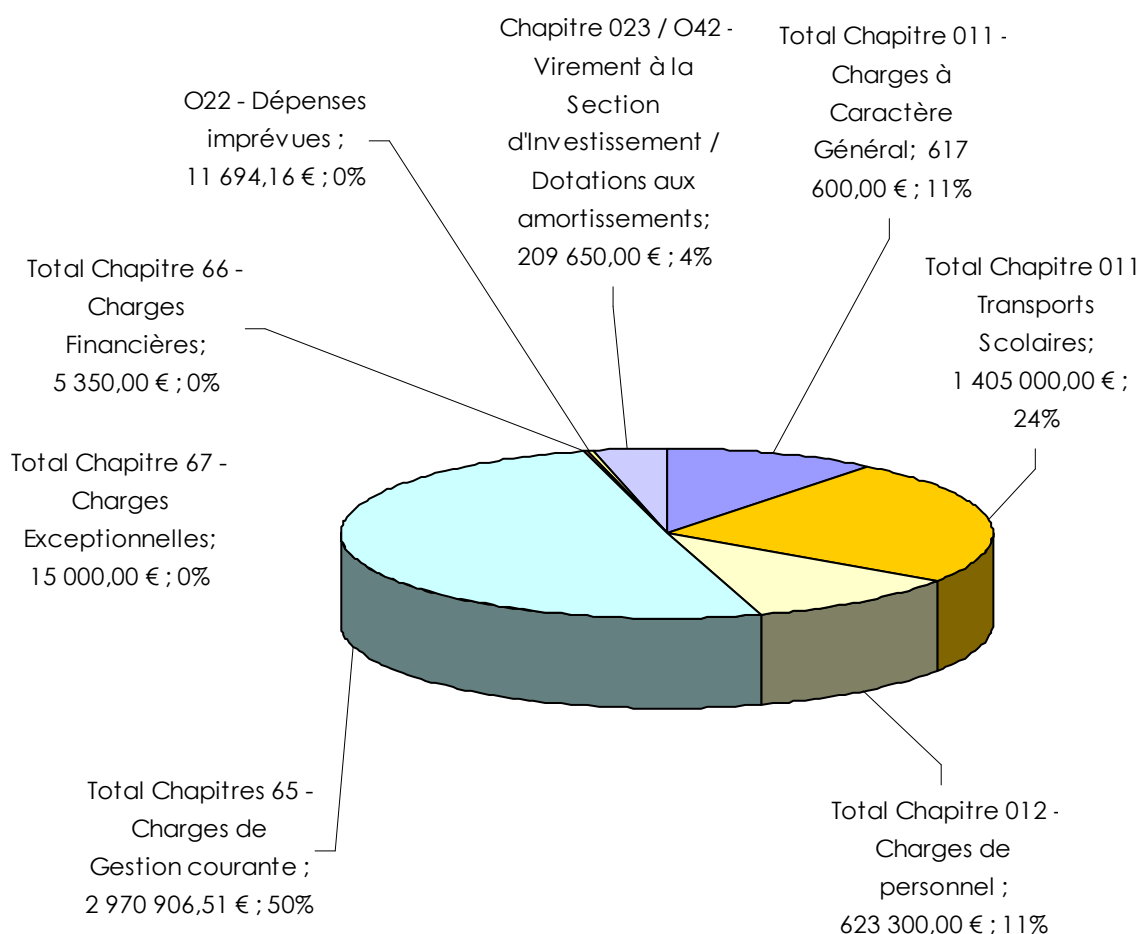
Le 26 mars 2007, le Conseil Communautaire a adopté chacune des deux sections du Budget Primitif 2007 portant sur le budget principal.

■ La **section de fonctionnement** est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de **5 858 500 € 67** après avoir reporté le résultat excédentaire de clôture de l'exercice 2006 pour un montant de 111 078 € 16.

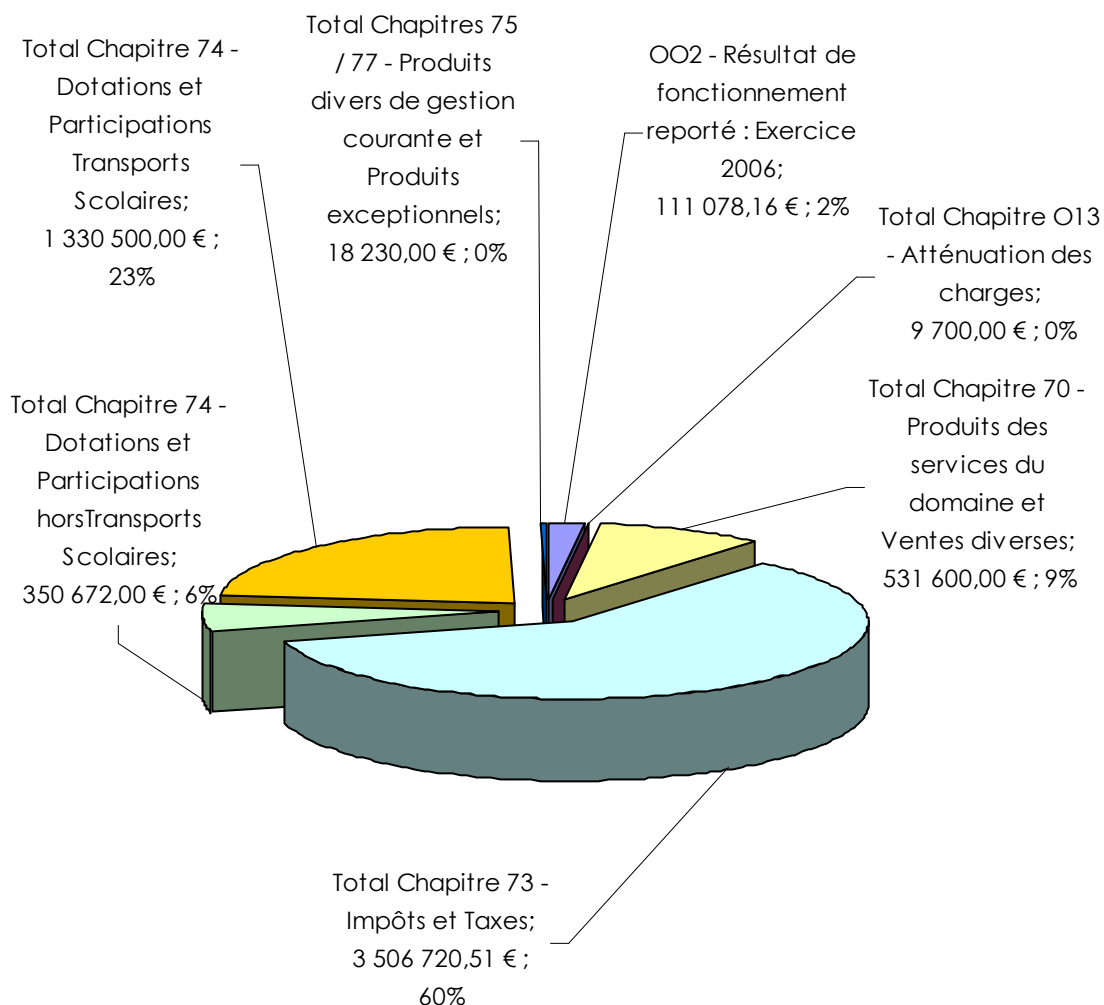
■ La **section d'investissement** équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de **1 228 042 € 81** après avoir d'une part, reporté le résultat excédentaire de clôture de l'exercice 2006 pour un montant de 543 474 € 81, et avoir d'autre part affecté 250 000 € 00 du résultat de fonctionnement à la section d'investissement.

■ ■ Section de fonctionnement

■ Dépenses

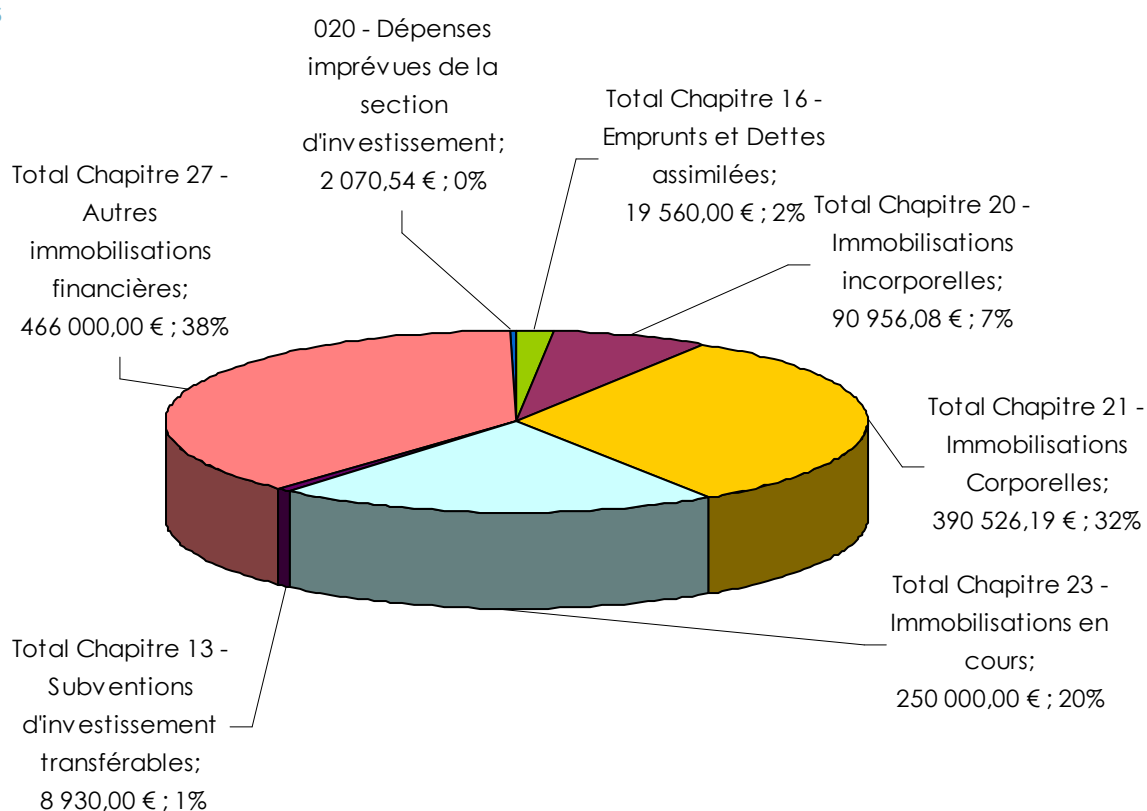


■ Recettes

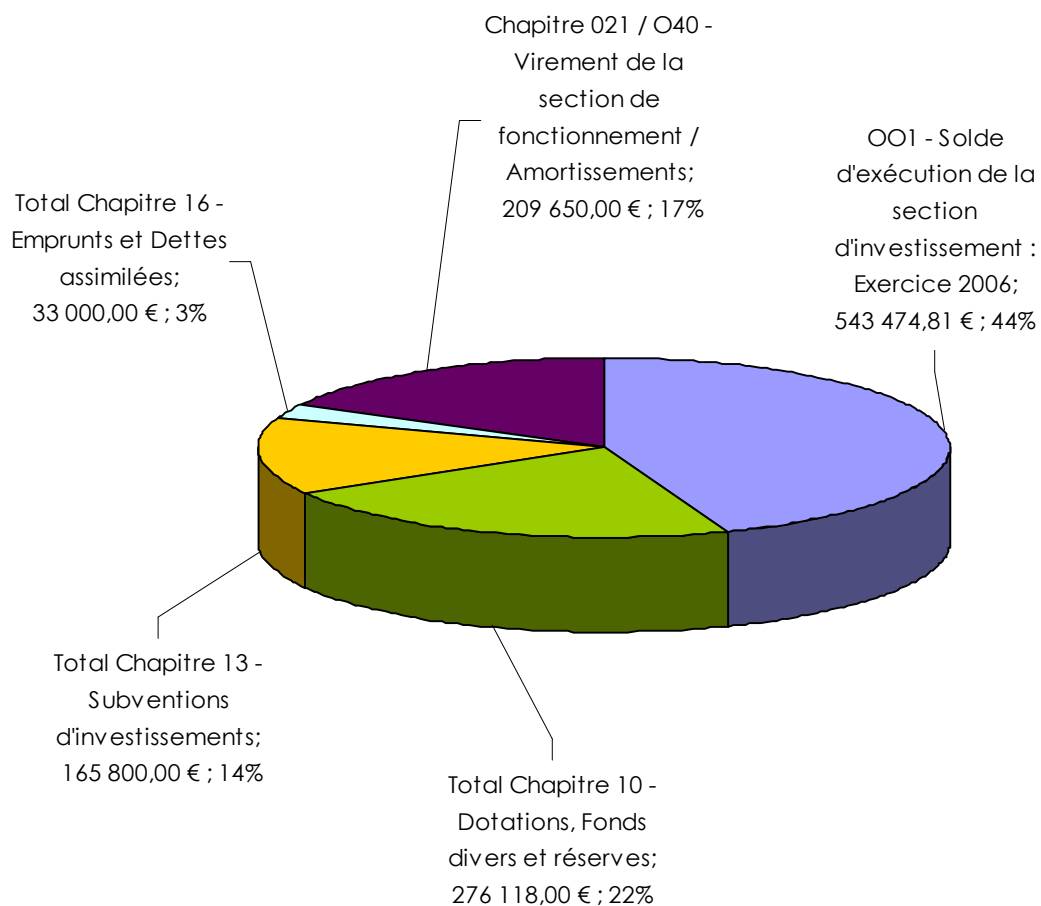


■ Section d'investissement

■ Dépenses



■ Recettes



Deux budgets annexes faisant l'objet d'une comptabilité distincte viennent s'ajouter au budget principal :

❶ le budget des **Zones d'Activités Economiques**, nouvellement créé au titre de l'exercice 2007

Deux opérations d'acquisitions sont prévues :

- Opération numéro 1 : « Martenex » chiffrée à hauteur de 465 000 € faisant l'objet d'une avance du budget principal au budget annexe permettant ainsi, d'assurer l'équilibre du budget pendant la période de production et de commercialisation des lots ;
- Opération numéro 2 : « Surchères » évaluée à 800 000 € qui fera l'objet d'un emprunt.

❷ le budget du **Service Public d'assainissement Non Collectif** mis en place en 2006 :

L'usager assure à titre principal le financement du service par le versement de la redevance d'assainissement non collectif en contrepartie d'un service rendu : l'assiette de facturation est un forfait de 35 € 00 Hors Taxe à l'identique de 2006.

■ Fiscalité

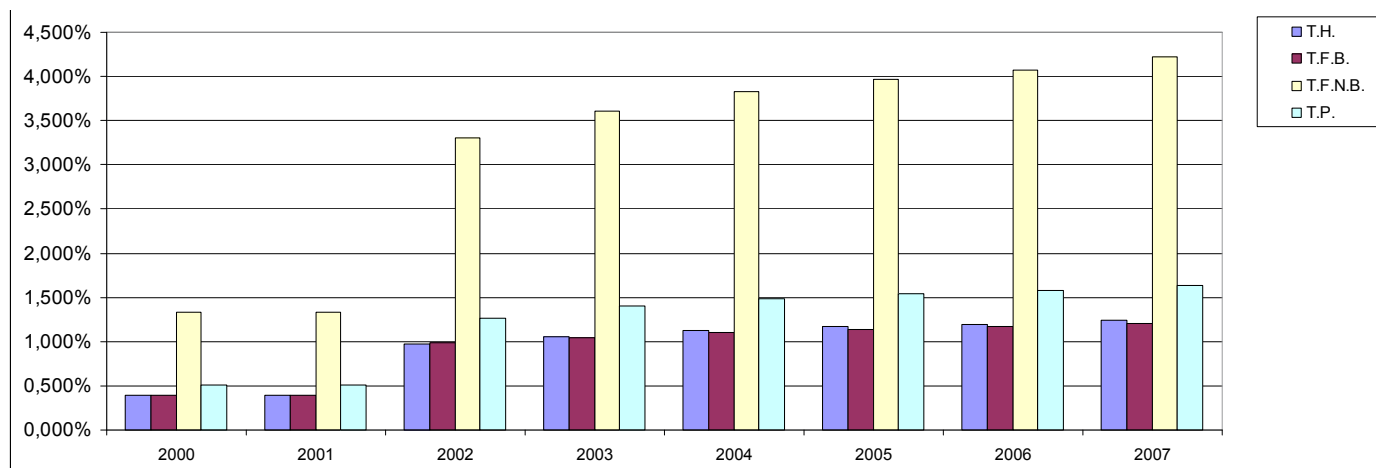
■ 4 taxes locales

La Communauté de Communes qui dispose d'une fiscalité propre a voté au titre de l'exercice 2007 un produit fiscal de 1 722 140 € 00 afin d'équilibrer son budget primitif : ce qui a représenté une progression moyenne de 3,5 % par rapport à l'année (n-1) afin de faire face à la mise en place des nouveaux projets. Il est toutefois important de préciser que dans le cadre de la réforme de la Taxe Professionnelle portant sur le plafonnement de la valeur ajoutée, 40 000 € ne sont pas perçus par la Communauté de Communes mais sont prélevés sur le produit fiscal attendu au titre de l'exercice 2007.

■ Taux des taxes additionnelles

	Année 2006	Année 2007
Taxe d'habitation	1,20%	1,24%
Taxe foncière sur propriété bâtie	1,17%	1,21%
Taxe foncière sur propriété non bâtie	4,07%	4,22%
Taxe professionnelle	1,58%	1,34%

■ Evolution des 4 taxes locales



Taxes	2000	2001	Evolution de 2000 à 2001	2002	Evolution de 2001 à 2002	2003	Evolution de 2002 à 2003	2004	Evolution de 2003 à 2004	2005	Evolution de 2004 à 2005	2006	Evolution de 2005 à 2006	2007	Evolution de 2006 à 2007
T.H.	0,391%	0,391%	0,00%	0,970%	148,08%	1,06%	9,28%	1,13%	6,60%	1,17%	3,54%	1,20%	2,56%	1,24%	3,33%
T.F.B.	0,396%	0,396%	0,00%	0,983%	148,23%	1,04%	5,80%	1,10%	5,77%	1,14%	3,64%	1,17%	2,63%	1,21%	3,42%
T.F.N.B.	1,33%	1,33%	0,00%	3,30%	148,12%	3,61%	9,39%	3,83%	6,09%	3,97%	3,66%	4,07%	2,52%	4,22%	3,69%
T.P.	0,509%	0,509%	0,00%	1,26%	147,54%	1,40%	11,11%	1,49%	6,43%	1,54%	3,36%	1,58%	2,60%	1,64%	3,80%

■ Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Année	Besoin de financement	Taux de la TEOM	Variation
2003	1 404 382 € 00	10,10 %	-
2004	1 522 073 € 84	9,91%	- 1,88%
2005	1 573 970 € 70	9,80%	- 1,11%
2006	1 673 763 € 75	10,27%	+ 4,80%
2007	1 768 187 € 51	10,29%	+ 0,19%



■ ■ ■ Délibérations du Conseil Communautaire

11 délibérations prises entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2006

Date	Thème	Intitulé
09/11/06	Environnement	Redevance d'assainissement non collectif : Convention avec la commune de Rumilly et l'entreprise Veolia
	Personnel	Suppression d'un poste d'Ingénieur Territorial et création d'un poste d'Ingénieur Principal
	Services à la population	Création de deux postes d'Animateurs(trices) du Relais d'Assistan- tes Maternelles
	Finances	Exonérations de TEOM pour les entreprises
	Finances	Choix d'un organisme bancaire pour un prêt
18/12/06	Services à la population	ADCR : Demande de subvention complémentaire pour 2006
	Environnement	Etude ressource en eau en Chautagne
	Logement	Prolongation de l'OPAH de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly pour une année supplémentaire
	Personnel	Tickets restaurant
	Personnel	Modification du régime indemnitaire des personnels
	Personnel	Versement d'indemnités de stage



56 délibérations prises entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007

Date	Thème	Intitulé
22 /01/07	Services à la Population	Service intercommunal de portage de repas à domicile : Lancement d'une consultation pour le recrutement du prestataire chargé de la fourniture des repas en liaison froide.
	Transports scolaires	Attribution d'un marché
26/02/07	Finances	Compte administratif 2006 : budget principal
	Finances	Compte administratif 2006 : budget annexe SPANC
	Finances	Compte de gestion 2006 : budget principal
	Finances	Compte de gestion 2006 : budget annexe SPANC
	Finances	Orientations budgétaires 2007 : budget principal
	Finances	Orientations budgétaires 2007 : budget annexe SPANC
	Finances	Ouverture de ligne de crédits
	Personnel	Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe et création d'un poste de Rédacteur territorial.
	Personnel	Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif de 2ème classe Et création d'un poste d'Adjoint Administratif de 1ère classe
	Personnel	Création d'un poste d'Adjoint technique 2ème classe et suppression d'un poste de Technicien territorial.
26/03/07	Services à la Population	Service intercommunal de portage de repas à domicile : Attribution du marché concernant la fourniture de repas en liaison froide
	Services à la Population	Service intercommunal de portage de repas à domicile : Tarifs pour les bénéficiaires 2007
	Services à la Population	Relais Assistantes Maternelles et parents : Convention de mise à disposition des locaux avec le Conseil Général
	Finances	Affectation des résultats 2006
	Finances	Vote des taux d'imposition 2007
	Finances	Budget Annexe SPANC : Budget Primitif 2007
	Finances	Budget primitif
	Finances	Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2007)
	Finances	Budget Annexe SPANC : Affectation des résultats 2006
	Finances	Budget Annexe SPANC : budget primitif 2007
	Finances	Budget Annexe « Zones d'Activités Economiques » (ZAE) :Budget Primitif 2007
	Environnement	SPANC : Opération groupée de réhabilitation de l'assainissement non collectif n°5 : lancement de la consultation publique
	Logement/culture/sport	Sentiers de randonnées : Demande de subvention à la Région.
	Personnel	Modification du poste d'Adjoint au Directeur Général des Services, en un poste de responsable des affaires juridiques et des marchés publics/adjoint au Directeur Général des Services (Rédacteur à Attaché territorial), et création d'un poste de Responsable des ressources humaines et du service de portage de repas à domicile (Rédacteur à Attaché territorial)
21/05/07	Personnel	Approbation du tableau des effectifs
	Statuts	Désignation de représentants de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly aux deux commissions spécialisées du SIGAL
	Statuts	Remplacement de délégués de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly au SITO A

Date	Thème	Intitulé
21/05/07	Services à la population	Avenant modificatif à la convention de partenariat existante avec l'ADCR
	Environnement	Etude assainissement collectif : Mission complémentaire demandée au bureau d'études
	Statuts	Installation de nouveaux délégués communautaires
	Logement/Culture/Sport	Sentiers de randonnées : Lancement d'une consultation publique en vue du recrutement d'un prestataire chargé de la pose de la signalétique des sentiers de randonnées.
	Aménagement de l'espace	Signalétique mise en place par le SIGAL : mise en place d'un groupement de commandes et d'une convention de répartition des charges
	Environnement	SPANC : Opération groupée de réhabilitation de l'assainissement non collectif n°5 : Lancement de la consultation publique relative à l'animation et au suivi administratif et financier des dossiers
	Environnement	SPANC : Opération groupée de réhabilitation de l'assainissement non collectif n°5 : demandes de subvention à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général
	Transports scolaires	Tarifs 2007/2008
9/07/07	Logement/Culture/Sport	Sentiers de randonnée : convention avec l'ONF relative aux sentiers de la forêt domaniale du Clergeon
	Environnement	Etude de faisabilité d'un CSD de Classe III
	Logement/Culture/Sport	Validation du diagnostic habitat du PLH et Validation de l'organisation et des échéances de travail proposées pour l'élaboration du programme d'actions
	Personnel	Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services
	Personnel	Transformation d'un poste d'apprenti en poste d'adjoint technique de 2ème classe (catégorie C)
	Transports scolaires	Modification de la délibération du Conseil Communautaire du 3 mai 2006 relative à la carte déclin
	Environnement	Modification du zonage d'assainissement sur la commune de Vaulx
08/10/07	Personnel	Création d'un poste d'agent social de deuxième classe à temps non complet
	Statuts	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE HAUTE SAVOIE : Désignation d'un nouveau délégué suppléant
	Finances	Exonérations de TEOM pour les entreprises
	Personnel	Transformation d'un poste d'agent social de 2ème classe à temps non complet en un poste d'agent social de 2ème classe à temps complet
	Finances	Projet de locaux de la Communauté de Communes à l'ancienne Manufacture des Tabacs : contrat préliminaire à une vente en l'état futur d'achèvement
12/11/07	Logement/Culture/Sport	Orientations stratégiques : Elaboration du programme PLH
	Services à la population	Relais d'Assistants Maternels : Convention de mise à disposition de locaux par les communes
17/12/07	Environnement	Assainissement non collectif, programme de réhabilitation : demande de subventions à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général de Haute-Savoie pour l'opération groupée n° 5
	Personnel	Lancement d'une consultation publique relative à la souscription d'une assurance couvrant les risques statutaires du personnel
17/12/07	Finances	Orientations budgétaires 2008
	Personnel	Révision de l'accord sur l'aménagement et la Réduction du temps de travail (ARTT)
	Finances	Conclusion d'un contrat de prêt

Le 1er Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA) signé entre les Communautés de Communes du Canton de Rumilly et du Pays d'Alby regroupées au sein du SIGAL et la Région Rhône-Alpes a contribué entre 2001 et 2006 au développement d'actions et de services dans différents domaines de la vie locale.

La Communauté de Communes participe à hauteur de 73,6% au financement des actions du SIGAL.

Parmi les actions 30 actions engagées au contrat, 17 ont été pérennisées sur l'Albanais.

Actions pérennisées

• Secteur **culturel et associatif** :

- Service d'aide administrative et financière aux associations – OSCAR (action 14)
- Prêt de matériels (podium, grilles, tente) pour l'organisation de fêtes, d'activités sportives ou culturelles (action 13)
- Développement de l'Eveil musical des enfants en classes maternelles et primaires – CDER/EMPA(action 17)

• Secteur **social** :

- Création et gestion de la Plate-forme d'information et d'orientations sur les emplois familiaux et les services de proximité (action 12)
- Elargissement des chantiers d'insertion et diversification des activités d'insertion – CCPA (Action 7)

• Secteur **loisirs et environnement** :

- Création de la Maison du Vélo (action 23)
- Création et entretien de Sentiers de randonnées pédestres, VTT et équestres (action 22)
- Sauvegarde et valorisation des vergers de l'Albanais – Croésons et Carmaniules Prés-vergers (action 24)

• Secteur **développement économique** :

- Mise à disposition d'une bourse de locaux et de foncier disponibles – CAE Rumilly/Alby Développement (action 5)
- Développement des partenariats inter-entreprises et entreprises-collectivité - CAE Rumilly/Alby Développement (action 11)

• Secteur **Aménagement et urbanisme** :

- Suivi de Schéma Cohérence Territoriale (action 1)
- Mise en place d'une signalétique commune (mobiliers urbains) sur le territoire (action 25)
- Réalisation du Diagnostic Programme Local d' Habitat (action 31)

• Secteur **Promotion du territoire** :

- Communication sur le CDRA et sur le SCOT (action 27)
- Création du site internet pour le territoire (action 29)
- Animation et suivi des actions du CDRA et gestion du SIGAL (action 30)



Afin de poursuivre la dynamique du précédent contrat de développement et aux vues de son bilan positif, le SIGAL s'est engagé dans la préparation d'un nouveau contrat de développement avec la Région Rhône-Alpes.

Ce nouveau CDRA a pour objectif de mettre en œuvre les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Albanais (document d'urbanisme élaboré dans le cadre de précédent CDRA et approuvé le 25/04/2005) et répondre à trois axes de développement prioritaires : l'**habitat**, les **déplacements** et l'**économie**. Le programme prévisionnel des actions sera validé définitivement courant 2008.

Habitat : la maîtrise de la croissance de l'habitat et la diversification de l'offre de logement

- 1 : Maîtriser la consommation foncière et la croissance de l'habitat :
 - Territorialiser les objectifs de production
 - Lutter contre l'étalement urbain
 - Mettre en place une politique foncière
 - Favoriser la production d'habitat durable
- 2 : Garantir l'équilibre social de l'habitat
 - Renforcer et rééquilibrer la production de logements aidés
 - Favoriser l'accession sociale à la propriété
- 3 : Valoriser le patrimoine bâti et améliorer la qualité environnementale de l'habitat :
 - Poursuivre l'effort d'amélioration du parc privé
 - Contribuer à l'amélioration des quartiers fragilisés de la ville centre
- 4 : Répondre aux besoins spécifiques de logement et d'accueil :
 - Garantir une offre de logements adaptée aux différentes situations de la vie
 - Veiller à offrir une réponse aux besoins les plus spécifiques

Déplacement : des déplacements rationalisés et organisés

- 1 : Favoriser la mise en place d'une organisation de transport collectif adaptée à l'armature urbaine
 - Renforcer et élargir l'offre de transport en commun existante
 - Mettre en place un service de transport à la demande
 - Aménager les parkings relais et de co-voiturage
 - Favoriser le co-voiturage
- 2 : Favoriser le développement des modes doux de transport (vélo, piétons, ...)
- 3 : Améliorer les conditions de circulation et la maîtrise du trafic routier

Economie : une économie diversifiée pour un territoire d'équilibre et de qualité de vie

- 1 : Développer l'attractivité et l'identité économique de l'Albanais :
 - Promouvoir l'activité économique au niveau des 3 communautés de communes
 - Développer des produits de types ateliers relais, pépinières d'entreprises
 - Améliorer la qualité environnementale des zones d'activités actuelles et futures
- 2 : Accompagner les mutations économiques
 - Aider à la reconversion des friches industrielles
 - Accompagner les entreprises et les salariés sur l'emploi et les compétences
- 3 : Consolider le tissu économique local du territoire et soutenir l'emploi localement
 - Elaborer une opération collective en faveur du commerce et de l'artisanat
 - Développer des services durables aux entreprises et aux salariés
- 4 : Renforcer les pôles touristiques structurants
 - Aménager la base de loisirs de Rumilly et accompagner le projet de maison de l'eau à Cusy
- 5 : Organiser et structurer l'offre touristique locale
 - Restaurer le petit patrimoine bâti
 - Développer l'hébergement touristique de type court séjour et diversifier l'offre
 - Mettre en place des circulations douces entre les équipements structurants

SIGAL : Plateforme des services à domicile

La plateforme des services à domicile installée à Marigny Saint Marcel a été mis en place en 2002 dans le cadre des actions du 1^{er} contrat de développement. Les missions sont les suivantes

■ La coordination du réseau des associations

Le travail de coordination, de suivi des associations et de la mise en place des plans d'aide se concrétise des visites hebdomadaires dans les associations ADMR (Aide à Domicile du Canton d'Alby) et ADCR (Aide à Domicile du Canton de Rumilly), la mise à jour du fichier des bénéficiaires et des rencontres ponctuelles.

De ces échanges réguliers sont issus les réflexions et constats suivants :

- Les interventions d'une demi-heure
- L'augmentation des demandes pour le week-end.
- La coexistence de la filière sanitaire et de la filière médico-sociale.
- Les financements et les services de chaque filière sont différents mais sont parfois « en concurrence »
- La question de la rémunération

■ Le recrutement

• Le traitement des candidatures

En 2007, la Plateforme des Services à Domicile a reçu 160 candidatures : 107 de ces personnes ont été reçues en entretien et 92 ont finalement été orientées vers les associations partenaires.

Par rapport à 2006, il y a une augmentation du nombre des demandeurs d'emploi dans le secteur de l'aide à domicile en 2007.

Les candidatures sont traitées tout au long de l'année. L'affluence du mois d'avril s'explique par des contacts pris lors du Forum de l'Emploi de Rumilly. Notons que ces candidatures n'ont pas forcément débouché sur une orientation en association.

Un grand nombre de candidature parvient à la plateforme de manière spontanée. Ensuite les candidatures viennent à part égale des associations ADMR et ADCR.

• Le recrutement par des associations

En 2007, 81 CDD et 19 CDI ont été signés dans les associations partenaires (activité albanaise uniquement pour AVS). Ils se répartissent tout au long de l'année avec des pics identifiés au moment des vacances de printemps et d'été.

■ La formation

En 2007 la plateforme a assuré 51 séances de formation qui représentent 107 heures.

Ces formations ont permis d'assurer 702 heures de formation auprès du personnel de terrain de l'ADCR, 306 auprès du personnel de terrain de l'ADMR et 40 heures auprès du personnel administratif ADCR, ADMR, AVS, Coup de Pouce et portage de repas.

Les thèmes de formation dispensés

- | | |
|--|--|
| • Analyse de Situations Professionnelles | • Maltraitance des Personnes Agées |
| • Ergonomie | • Action sociale et ses acteurs |
| • Communication professionnelle | • Etre Humain et développement |
| • Activités et animation au domicile | • L'Alimentation des personnes âgées |
| • Ergonomie : Transferts | • Analyse de Situations Professionnelles |
| • Incontinence/Escarres/Positionnement | • Groupe journal des Bénéficiaires |
| • Pathologies : maladies neurologiques | • Le Handicap |
| • Maladies infectieuses | • Ergonomie |

• Le centre de documentation



Le Centre de documentation spécialisé sur le « Bien vieillir » a ouvert à partir du 1er Octobre 2007.

Il s'adresse aux professionnels (aide à domicile, aide soignante, AMP), aux élèves ou stagiaires, aux personnes âgées et familles.

Les thèmes traités sont :

- La santé : prévention, hygiène, alimentation, sport, médecines douces, anatomie...
- La dépendance : vieillissement, handicap, pathologies, accidents de la santé, relation d'aide, relation familiale, deuil.
- Les prises en charges : ergonomie, animation, relation d'aide.
- Les métiers : les diplômes, les formations, la VAE, la gestion d'un service, le management...

L'accès est gratuit mais le prêt nécessite une inscription administrative avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Un accès Internet est à disposition.

Les jours et heures d'ouverture sont le lundi de 8h30 à 12h00, le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h et le jeudi de 13h30 à 18h.

Les personnes actuellement inscrites sont toutes des professionnelles et sont au nombre de 8.

• L'information du public

- Accueil et information au public : un nombre grandissant de personnes téléphonent ou viennent dans nos locaux pour trouver des informations autour du maintien à domicile.
- Supports d'informations : création de la plaquette « [Bien vieillir en Albanais](#) » et lancement du journal « [Le P'tit Barjaqueur](#) ».

• Le forum de l'emploi

La Plateforme des Services à Domicile de l'Albanais a participé à 2 Forums de l'emploi qui se sont déroulés l'un à Rumilly le 21 Mars 2007 et l'autre à Meythet le 4 Octobre 2007.

Lors de ces forums, un stand information sur le métier d'aide à domicile a été mis en place ainsi que l'animation de conférences autour des métiers de l'aide à la personne.

■ Le réseau gérontologique

La Plateforme anime le réseau gérontologique de l'Albanais validé COLOC (Comité Local de Coordination) par le Conseil Général de la Haute Savoie.

Le réseau s'organise en groupes de travail centrés sur des thèmes liés à la gérontologie. Les participants professionnels, élus ou associatifs travaillent ensemble sur le thème choisi dans un objectif d'amélioration de la prise en charge des personnes âgées.

Groupe 1 :	Transmission d'information Améliorer la prise en charge à domicile en transmettant des informations entre professionnels
Groupe 2/3 :	Communication entre professionnels Faire connaître aux professionnels les acteurs et les prises en charge des personnes
Groupe 5 :	Accueil de jour / Accueil temporaire Favoriser la réflexion, l'échange et le développement des accueils de jours temporaires
Groupe 6 :	Maladie d'Alzheimer / Aide aux aidants Améliorer la prise en charge à domicile et la vie des familles de malades
Groupe 8 :	Vieillesse et handicap Améliorer la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes
Groupe 9 :	Consentement de la personne Améliorer la prise en charge et la relation avec les personnes âgées
Groupe 10 :	Schéma gérontologique Réaliser un diagnostic sur le territoire de l'Albanais en vue d'alimenter le schéma gérontologique
Groupe 12 :	Journal des bénéficiaires Rompre l'isolement et proposer un support d'animation aux aides à domicile